

Agir

Les personnes pour lesquelles vous allez vous engager dans une démarche d'accessibilité sont nombreuses. 10 % de la population française est en situation de handicap... mais 40 % ressentent des difficultés liées à une situation de santé ou de handicap (maladies invalidantes, dégénérescences liées à l'âge, difficultés liées à la taille...) et bien plus encore sont ravies de bénéficier de la mise en accessibilité (femmes enceintes, familles avec poussettes, livreurs...).

Le nombre de personnes âgées est exponentiel. Il faut y penser car elles apprécient l'espace naturel malgré plus de fatigabilité et quelques réductions de leurs facultés sensorielles. Il est certain que tous les visiteurs apprécieront, pour eux-mêmes, ce qui sera fait pour les personnes handicapées.

La mise en œuvre de l'accessibilité, passe par des aménagements et travaux et par moult autres actions.

- L'acquisition de matériel,
- Le choix d'équipements...

Il conviendra parfois de trouver une nouvelle organisation.

- Il sera, dans certains cas, nécessaire de modifier ses pratiques et d'envisager de nouvelles formules de médiation...

- Un plan formation sera souvent indispensable pour aider les gardes et les animateurs à mieux appréhender l'accueil des publics en situation de handicap.
- La maintenance devra être prévue et organisée.

Les fiches suivantes ont pour objectif de vous apporter les grandes lignes de compréhension des déficiences ainsi que les outils, compensations et attitudes à mettre en œuvre.

DÉFICIENCE VISUELLE définition

L'étude de marché Atout France (2009) dénombre 1,7 million personnes présentant une déficience visuelle dont 61 000 atteintes de cécité totale. Il convient de noter que nombreuses sont les personnes porteuses de lunettes dont la vision est réparée mais qui se trouvent facilement dans des situations inconfortables face à l'éblouissement, le reflet, la pénombre...

La déficience totale

Personnes aveugles n'ayant aucune perception de la lumière et personnes en quasi-cécité dont l'acuité visuelle est faible et dont le champ visuel est très étroit.

La déficience partielle

L'acuité visuelle après correction est inférieure à 4/10^{ème} ou le champ visuel varie de 10° à 20°.

Il existe de nombreuses façons de mal voir, les situations les plus fréquentes :

- vision floue
- vision centrale (ou tubulaire)
- vision périphérique
- éblouissement

DISTINGUER 3 TYPES DE SITUATION

1 Personne aveugle de naissance qui a développé immédiatement des modes de compensation. Personne qui pense en « images mentales ». Environ 6 000 à 8 000 personnes (10 à 12 % des aveugles) utilisent le braille comme moyen de lecture et d'écriture.

2 Personne devenue non voyante en cours de vie qui a d'abord emmagasiné une mémoire des formes, des couleurs et dont les modes de compensation ont dû faire l'objet d'un apprentissage. Quasiment aucune de ces personnes

n'utilisent le braille ; elles sont plus adeptes de la compensation sonore.

3 Personne malvoyante qui s'appuie sur des restes visuels et qui a besoin d'une série de compensations (agrandissement, contraste, éclairage...).

DÉFICIENCE VISUELLE conséquences

Les conséquences sur lesquelles s'appuyer

Les personnes déficientes visuelles ont développé les autres sens : ouïe, toucher, odorat. Elles ont un sens de la chaleur (perception accrue du vent, du soleil) et des masses. Toutes ces capacités développées lui permettent une approche de l'espace naturel que nous ne soupçonnons pas. L'inventaire sensoriel du territoire sera fort utile pour trouver les forces de votre site correspondant à ces capacités.

Les conséquences nécessitant compensation

Les personnes déficientes visuelles rencontrent des difficultés pour s'orienter, pour accéder à l'information et pour se déplacer. Elles sont à la merci d'obstacles en tout genre : terrain accidenté, travaux, dénivellation, marches, obstacles en hauteur, dès lors que ceux-ci ne sont pas neutralisés ou annoncés. La déficience visuelle est très fatigante.

LES COMPENSATIONS

Il conviendra de mettre en œuvre les moyens suivants :

- aide au cheminement (bandes podotactiles, lignes de vie en relief, mains courantes ou garde-corps...)

- bonne acoustique, lieux calmes, environnement exempt de bruits polluants les sons « informatifs »
- informations sonores
- informations tactiles
- écriture agrandie, police droite
- confort de luminosité (sans éblouissement, sans contre-jour...)
- proximité de ce qui est à voir, à lire, à toucher
- contraste de tout ce qui doit être pris, vu, touché, lu

Les personnes déficientes visuelles peuvent s'aider :

- d'une canne longue
- d'un chien guide (animal éduqué aidant au déplacement)

DÉFICIENCE VISUELLE attitudes

LES ATTITUDES D'ACCUEIL

Aller vers la personne, la regarder, s'adresser directement à elle

Effectivement, elle ne peut deviner que vous êtes là, ni où vous êtes.

Lui proposer une aide « guidage »

- Ne vous imposez jamais, demandez à la personne si elle a besoin d'aide
- Ne prenez pas la personne par le bras, proposez-lui le vôtre
- Laissez la le plus autonome possible, prenez

lui la main pour qu'elle repère ce qui est à toucher

- Ne laissez jamais une personne aveugle dans un lieu inconnu

LES ATTITUDES DE MÉDIATION

Le plus important est de parler, d'expliquer...

La personne aveugle souhaite savoir de quel côté « regarder » et a besoin de détails (couleurs, formes, description...) qui aident à la compréhension. On ne décrira peut-être pas tout mais l'essentiel, le cœur de message.

Rappel : il est interdit de refuser l'accès à un chien guide ou un handichien.

Au cours des visites, balades, sorties...

elle appréciera de pouvoir s'approcher, de toucher, sentir, goûter... Le garde ou le guide auront donc à cœur de repérer tout ce qui peut être approché de façon sensorielle. Lorsqu'il n'est pas possible de toucher le réel, on pourra s'appuyer sur des maquettes, des moulages, des plans en relief.

DÉFICIENCE VISUELLE les outils à déployer

- Des supports en braille
- Des documents en grands caractères (cf. fiche « signalétique »)
- Des maquettes, des cartes en relief
- Des ingrédients à toucher, à sentir, à goûter...
- Des cheminements tactiles
- Des audio-guides, des fichiers sonores de description
- Des mains courantes d'aide au déplacement
- Des bornes (utilisation de technologies telles que GPS...)
- Mettre à disposition des jumelles, des loupes...

À mettre dans sa malle pédagogique

Loupes, jumelles, ap-peaux, moulages divers, reproduction en résine d'oiseaux, d'animaux. Matériel pour réaliser des empreintes (plâtre, boîtes à fromage), peluches représentatives, boîtes à musique caractéristiques d'un son, etc.



Les maquettes peuvent être réalisées par des étudiants en locomotion, des étudiants en architecture. Pour une première étape, on peut s'appuyer sur un partenariat avec l'école primaire locale et ensuite faire réaliser la maquette par des professionnels (exemple à Fouesnant - les Glénans)

DÉFICIENCE AUDITIVE définition

La déficience auditive est sans conteste la plus importante en France : pas moins de 5 millions de personnes sont concernées dont 2 millions ont moins de 55 ans. 2 millions de personnes travaillent dans une ambiance sonore pouvant avoir des répercussions sur leur audition : les experts prévoient 3 000 à 4 000 cas de surdit  professionnelle par an dans les ann es   venir. Les jeunes sont  galement touch s et les traumatismes li s   des sonorisations mal ma tris es, un niveau d' coute directe trop  lev  (MP3, casques...) sont autant de causes de surdit  ou de malentendance chez les jeunes.

Des publics diff rents

- D ficience totale de naissance (personnes sourdes profond)
- D ficience totale en cours de vie (personnes devenues sourdes)
- D ficience partielle : tr s vari e. Autant de situations, autant de cas.

Chaque personne est diff rente et compense sa d ficience   sa mani re. Il est donc impossible d'envisager une seule r ponse pour accueillir ce public. Les situations sont tellement diverses, qu'il se peut que, malgr  toute la bonne volont  d ploy e

et les outils mis en  uvre, certaines personnes ne trouveront pas la solution dont elles ont besoin.

DÉFICIENCE AUDITIVE conséquences

Les conséquences sur lesquelles s'appuyer

Les personnes déficientes auditives compensent en développant d'autres sens dont le principal est la vue, puis viennent le toucher et l'odorat.

Les conséquences nécessitant compensation

- Généralement, les personnes déficientes auditives rencontrent des difficultés d'orientation, d'accès à l'information, de compréhension du message oral. Etre sourd ou malentendant est très fatigant, ceci étant lié à l'extrême concentration dont les personnes doivent faire preuve.

- Les personnes sourdes de naissance, pratiquent généralement la LSF (langue des signes française) dont la syntaxe et la tournure des phrases sont spécifiques au point que la plupart ne possède pas le français (ni lecture, ni écriture). Ces personnes ne perçoivent aucun bruit (elles ressentent les vibrations) et ont une angoisse de se trouver en danger (n'entendent pas l'alarme incendie, n'entendent pas les bruits de la nature, la circulation...)
- Les personnes sourdes profond perdent leurs repères dans des lieux qui leur sont étrangers. Nombreuses sont celles qui souffrent de vertige.

La vue étant le sens mis en éveil pour comprendre, se repérer, les sourds se déplacent mal, voire pas du tout, dans l'obscurité.

- Les personnes sourdes s'excluent très vite d'une situation qu'elles ne comprennent pas, la frustration de l'exclusion fait qu'elles peuvent parfois se montrer agressives.
- Les personnes devenues sourdes possèdent le français et apprécient les écrits, la lecture. Elles communiquent assez facilement par écrit et possèdent rarement la LSF. Souvent, ces personnes lisent sur les lèvres (ce qui est très fatigant). Cela nécessitera des attitudes de la part des personnels d'accueil et de médiation.

Des situations diverses selon le degré de perte d'audition.

- Certaines personnes sont appareillées et leurs prothèses auditives peuvent avoir des technologies différentes. À l'heure actuelle, la technologie la plus développée est celle de la boucle magnétique.
- La boucle magnétique concerne les personnes dont la prothèse auditive comporte une position T. La boucle magnétique crée un champ magnétique qui évacue tous les bruits périphériques pour ne retenir que le bruit passant par un système micro/ampli ou haut parleur.
- Généralement, les

personnes porteuses de prothèse auditive ne supportent pas l'environnement extérieur : bruits, vent, ambiances sonores inconfortables.

- Les personnes malentendantes lisent souvent sur les lèvres.

LES COMPENSATIONS

La plupart des éléments mis en œuvre pour les personnes déficientes visuelles répondent aussi aux attentes des déficients auditifs.

Ainsi, la mise en accessibilité consistera à prévoir des aides au cheminement (main courante et ligne de

vie, bon éclairage, signalétique claire...), une bonne acoustique (lieux calmes, à l'abri des vents et des ambiances trop sonores); une signalétique et des informations visuelles en langage clair doublé de pictogrammes.

- L'usage du français simplifié, des informations en LSF, sont très appréciés des personnes déficientes auditives.
- Des outils sont nécessaires pour compenser la défaillance d'audition, il s'agit d'aides à l'écoute : système d'amplification et de transmission des sons (systèmes haute fréquence, boucle magnétique ou liaison infrarouge).

DÉFICIENCE AUDITIVE attitudes

LES ATTITUDES D'ACCUEIL

Les personnes sourdes comme les personnes malentendantes, entrent en communication par le regard, la gestuelle. Celles qui lisent sur les lèvres ont également besoin de rester « connectées » avec l'interlocuteur. Il est donc primordial d'adopter des comportements qui sont autant des règles de politesse que de communication.

- Il faut toujours aller vers la personne, la regarder bien dans les yeux, s'adresser directement à elle...
- Pour permettre la lecture labiale, il faut laisser son visage en pleine lumière, ne pas être en contre-jour et éviter les gestes polluant la communication tels que main devant la bouche, chewing-gum, etc.
- Pour permettre à une personne appareillée de communiquer, il faut éviter les bruits périphériques et les ambiances sonores trop élevées.

« **Le vol, ou voler** », mot signé par Gaëlle Lienhardt, animatrice au Parc du Marquenterre

LES ATTITUDES DE MÉDIATION

- Les supports écrits comme les commentaires oraux doivent être simples, faciles à comprendre et facile à traduire en langue des signes française. On utilisera du français simplifié, sans pour autant appauvrir le message scientifique. Soit des phrases courtes, une idée par phrase, un vocabulaire le plus simple possible, la vulgarisation des mots scientifiques.
- Les supports multimédia (films, vidéos...) doivent être sous-titrés en utilisant un code différenciant, sur l'écran, ce qui est de l'ordre de la narration de ce qui est inclus dans le jeu des acteurs.



Les mêmes supports pourront être traduits en LSF.

- Les personnes déficientes auditives apprécieront les outils d'aide à la compréhension que sont les photos, les maquettes, les plans... ainsi que l'usage des sens du toucher, de l'odorat et du goût.

Si possible, le déploiement d'animations et de visites traduites en langue des signes française sera envisagé. Attention, la LSF est une langue à part et il est souvent indispensable de rencontrer l'interprète quelques temps avant l'animation pour lui transmettre les mots scientifiques, les noms des espèces que vous utilisez. Laissez du temps à l'interprète pour chercher les mots inconnus.

DÉFICIENCE AUDITIVE les outils à déployer

- Des mains courantes d'aide au déplacement
- Des visioguides, une valise audio pour visite de groupes (cf. illustration)
- Un support écrit d'aide à la visite : grande écriture, français simplifié, images et photos
- Une parabole amplificatrice des sons

Les porteurs d'appareils acoustiques font face à un véritable défi pour comprendre une personne avec des bruits ambiants. L'aide d'écoute personnelle FM réduit les bruits de fond et amplifie les sons désirés, proches et distants (collier récepteur porté par le visiteur et microphone/transmetteur FM porté par le guide).

Le Conversor Multipack répond aux besoins spécifiques de plusieurs utilisateurs de prothèses auditives dans les salles de classe, de réunion ou les amphithéâtres. Cette solution leur offre un volume et une qualité de son comme s'ils étaient au premier rang et une clarté de parole jusqu'à 50 mètres de l'orateur.



Parabole amplificatrice de sons. Parc du Marquenterre



Le MultiPack comprend deux microphones/transmetteurs FM Conversor et huit colliers-récepteurs Conversor légers. Chaque transmetteur peut être utilisé avec plusieurs récepteurs, ayant la même fréquence. Jusqu'à 12 unités peuvent être ???

manque fin texte

À mettre dans sa malle pédagogique

Des cartes et photos représentant la faune, la flore, le milieu dont vous allez parler
Du papier et des crayons (pour communiquer par écrit) et une ardoise magique pour dessiner ou écrire des mots compliqués.

L'apprentissage de la langue des signes française

Témoignage de Gaëlle Lienhardt, animatrice au Parc du Marquenterre

J'ai suivi quatre-vingt dix heures de formation auprès d'une association locale (il en existe certainement une près de chez vous) m'ont permis d'apprendre environ 500 signes. Je maîtrise ainsi le vocabulaire généraliste de base. La difficulté est qu'il n'y a pas encore assez de mots dans la LSF pour décrire toutes les espèces et les milieux rencontrés dans les espaces naturels. Par exemple il n'existe pas plus de quatre noms d'oiseaux.

Cela m'oblige à utiliser des périphrases mais aussi à créer des mots ! Le premier mot que j'ai créé est « Marquenterre » et il commence à être connu par les malentendants chez qui le « signe à œil » fonctionne très bien !

J'ai envie de parfaire mon vocabulaire en suivant un deuxième cycle de formation (il en existe 3) et pourquoi pas de travailler à la rédaction d'un guide ornithologique en langue des signes française. Une des richesses de cette langue est qu'elle laisse la place à la créativité !

DÉFICIENCE MOTRICE définition

L'étude réalisée par Atout France en novembre 2009, pointe 850 000 personnes présentant un handicap moteur isolé et 1,4 million un handicap moteur associé à d'autres déficiences. Le public déficient moteur représente moins d'un quart des personnes handicapées en France mais il est plus facilement repérable par l'outil d'aide à la locomotion qu'il utilise : béquilles, cannes, fauteuil roulant.

La déficience motrice, totale

- De naissance ou survenues en cours de vie, leurs origines sont variées : accidents, maladies, malformations génétiques...

Les situations les plus fréquentes :

- personne utilisatrice de fauteuil roulant manuel
- personne utilisatrice de fauteuil roulant électrique

Les déficiences partielles

Également très variées. Les situations les plus fréquentes :

- marchant avec des béquilles
- utilisateurs de déambulateurs
- utilisateurs de cannes
- mal marchant.

conséquences

Selon l'origine de la déficience, les difficultés (ou impossibilités) de motricité peuvent s'accompagner de troubles de la communication et d'élocution. Ceci ne signifie pas pour autant que les capacités intellectuelles soient altérées.

La déficience motrice s'accompagne souvent d'un contrôle des gestes diminué : les personnes ont du mal à saisir et prendre des objets, à écrire...

Selon la lésion, des fonctions physiologiques peuvent être altérées. Souvent fragilisées, les personnes déficientes motrices sont hypersensibles aux températures extrêmes, souffrent souvent d'escarres et de troubles circulatoires.

LES COMPENSATIONS

Il convient de noter les compensations techniques liées à l'aménagement des

lieux. Il s'agit d'éléments normés, mesurables, repérables, dont les détails sont communiqués par les services de l'Équipement de votre département et sont téléchargeables sur Internet.

Les éléments majeurs qui concourent à une bonne accessibilité :

- Sols non meubles
- Sol stabilisé, très tassé, platelage sur sol, platelage

DÉFICIENCE MOTRICE conséquences

sur pilotis, caillebotis, tapis déroulant. Pas de sable, de boue, de cailloux

- Pentés inférieures à 4%. Une pente de 5% est admise mais dès lors que la pente est supérieure à 4%, il faut prévoir un palier de repos tous les 10 mètres (largeur du cheminement X 1,70 m de long)

- Dévers inférieur à 2% Le dévers est très fatigant car il faut sans arrêt remettre le fauteuil droit et il est peu apprécié des utilisateurs de poussettes.

- Largeur de portes au minimum 80 cm (pour passer, un fauteuil a besoin au minimum de 77 cm de passage utile)

Dans la nouvelle réglementation la largeur des portes passe à 90 cm. Si vous êtes ERP, la largeur de votre porte est induite par votre classement (90 cm, 110 cm, 140 cm), mais il faudra toujours un vantail de 90 cm.

- Zones d'usage Rectangles libres de tout obstacle de 80 cm sur 130 cm devant chaque équipement à utiliser (table, vitrine, portes, sanitaires, boutique, poste informatique, borne interactive...)

- Espaces de manœuvre avec possibilité de 1/2 tour Cercle de 1,50 m de diamètre dans tous les lieux en cul-de-sac où il faut faire demi-tour pour ressortir ou pour poursuivre un itinéraire (WC, place de stationnement...)

- Des équipements situés entre 40 cm et 130 cm du sol

- Des banques d'accueil, des comptoirs, des tables d'observation d'une hauteur maximale de 80 cm et avec un vide permettant une bonne approche du fauteuil d'au moins 70 cm de haut, 30 cm de profondeur

- Des sanitaires adaptés Il existe des toilettes sèches adaptées.

Il est indispensable d'avoir en tête que, pour la personne en fauteuil roulant, le monde se situe à 110 cm du sol ; vision et préhension en sont tributaires. Il faut donc prévoir de mettre à hauteur ce qui est à voir, à lire, à toucher : tout doit être situé entre 40 cm et 130 cm du sol. Possibilité de trouver des astuces avec des systèmes de miroirs, des panneaux obliques...

Deux autres éléments viendront compenser l'absence d'accessibilité

- Les aides technologiques : matériel spécifique, adaptation des véhicules, fauteuil élévateur...

- Les aides humaines nécessitant une formation spécifique pour savoir pousser (ou transférer) une personne en fauteuil roulant.

DÉFICIENCE MOTRICE attitudes

LES ATTITUDES D'ACCUEIL

- S'adresser à la personne. Si la personne utilise un fauteuil roulant, tenir compte du fait que le fauteuil fait partie de la sphère intime de communication. Ne pas s'imposer pour pousser le fauteuil, ne pas s'appuyer dessus.
- Connaître parfaitement le site, savoir présenter le lieu et donner une information fiable : être capable de mentionner un nombre de marches, de mesurer un dénivelé.
- Ne pas préjuger de ce que pourra ou ne pourra pas faire la personne handicapée moteur, engager un dialogue permettant de découvrir ce qu'elle peut faire.

- Si le site met à disposition un matériel spécifique dans lequel il faut se transférer, suivre une formation pour être en capacité d'aider la personne handicapée à transférer de son fauteuil sur l'engin prêté (joëlette, vélo, tricycle tout terrain, roue additionnelle du Module Tout Chemin...)
- Être très vigilant au plan de la responsabilité et de la qualité des matériels prêtés, loués.

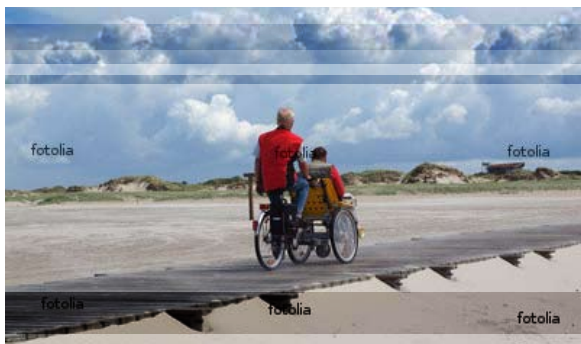
LES ATTITUDES DE MÉDIATION

- Prévoir des itinéraires plus courts, plus aisés à parcourir
- Repérer les lieux de repos possibles et séquencer la randonnée en tenant compte de l'effort physique que devra fournir la personne en fauteuil ou la personne mal marchante ou âgée.

- Recenser les associations locales avec lesquelles contractualiser : associations de loisirs possédant des joëlettes, associations de randonnées susceptibles de fournir des bénévoles accompagnateurs. Il faut un encadrement de renfort pour intégrer des personnes handicapées motrices dans une randonnée ou une balade, et ceci a un coût. Les partenariats avec les associations locales sont, dans ces cas, très utiles.

- Trouver des astuces pour faire découvrir les choses (faune, flore, paysages...) qui restent inaccessibles aux personnes à mobilité réduite = expo photo, films, webcam en direct sur un espace, des nids, etc.

DÉFICIENCE MOTRICE les outils à déployer



Aide au déplacement, en particulier lorsque le sol ne peut être adapté :

- outils tels que joëlettes, dispositifs Magellan (MTC, Riska...), mille-pattes, carrioles de type « randoline »... vélos et tandems spécifiques.
- Joëlette : sorte de chaise à porteur. Siège sur une roue sur lequel est transférée la personne handicapée et nécessitant 2 personnes valides pour son utilisation. Ce n'est pas un outil d'autonomisation de la personne mais permet d'aller partout.
- Randoline : Atelage à un âne permettant, selon les modèles d'embarquer en fauteuil roulant ou en transférant. Ne passe pas partout car assez large mais permet d'avoir accès à un espace naturel non carrossable.

- Le module tout chemin est un système de « 5^e roue » venant se mettre à l'avant d'un fauteuil roulant manuel et permettant d'utiliser des chemins, des sentiers non carrossables en autonomie.
- Tapis roulant : matériel utilisé par l'armée pour créer des espaces roulant dans le désert, ce tapis est une solution pratique et écologique pour rendre accessible ponctuellement

À mettre dans sa malle pédagogique

- Pincettes à long manche pour attraper, ramasser, cueillir (lorsque c'est autorisé et que le public valide le fait) ce qui est bas, haut
- Jumelles
- Périscope (même fabriqué « maison ») pour permettre de voir ce qui est au-dessus des haies, des palissades
- Une valise/rampe pliante (permet de passer des marches, une rupture de niveau en rocher ou pierre)
- Une tablette à poser entre les deux accoudoirs du fauteuil pour y poser ce qui est à observer ou un document.

un espace tel que plage, sentier boueux, dune.

Compensation d'une impossibilité structurelle par un outil alternatif (webcam, photo, vidéo...).

Exemple : sémaphore de Préfailles. Compensation de l'impossibilité d'installer un ascenseur dans le sémaphore par l'installation d'une webcam permettant à une personne en fauteuil roulant de regarder sur écran ce que les valides peuvent voir en grimpaant bon nombre de marches.

Utilisation d'installations pensées originellement pour la recherche ou l'observation scientifique

Exemple : caméra infrarouge dans une grotte à chauves-souris reliée à un écran accessible du grand public. L'écran ne devra pas être trop haut).

DÉFICIENCE MENTALE définition

L'étude réalisée par Atout France en novembre 2009, pointe 1 million de personnes porteuses d'une déficience mentale et mentionne que, chaque année, près de 6 000 enfants naissent avec une déficience mentale. La définition de la déficience mentale est particulièrement complexe et, souvent, est confondue avec le handicap psychique.

Il existe une distinction entre handicap intellectuel et handicap psychique. S'il est compliqué de savoir faire la distinction à l'accueil, il faut être conscient que, selon le cas, les attitudes et réactions des personnes ne seront pas les mêmes.

Handicap psychique

- Une personne handicapée psychique est atteinte d'une maladie mentale. La perturbation de ses facultés mentales est susceptible d'être guérie ou réduite au moyen d'une thérapie adaptée (psychologique, psychiatrique, médicamenteuse), mais elle est à l'origine de comportements souvent déroutants. C'est le domaine de la psychiatrie, de la névrose, des phobies, des TOC (troubles

obsessionnels du comportement).

Handicap mental

- Une personne présentant une déficience intellectuelle ou un handicap mental est marquée par une réduction de ses facultés intellectuelles résultant d'une anomalie génétique ou chromosomique, d'un accident ou des suites d'une maladie grave. Le handicap est définitif. Aucune thérapie spécifique n'est nécessaire. Pour autant, une personne handicapée mentale est susceptible de faire des progrès (c'est très souvent le cas lors d'une visite nature ou d'une animation en lien avec des animaux). Elle peut, comme les personnes valides, développer

des maladies psychiques qui viennent s'ajouter à sa déficience.

La déficience mentale se mesure

L'importance de la déficience est variable. Le handicap est qualifié de léger, moyen ou lourd selon le degré.

- En règle générale, les personnes handicapées mentales ont des difficultés à se situer dans l'espace et dans le temps. Les personnes déficientes mentales ont besoin de repères et, très souvent, sont attachées à des rites.

En vacances, en visite : il est rare que la personne handicapée mentale soit seule.

DÉFICIENCE MENTALE conséquences

Les conséquences de la déficience s'expriment en difficultés.

Les personnes déficientes mentales peuvent rencontrer des difficultés, parmi lesquelles :

- de compréhension : capacité réduite voire inexistante de comprendre un environnement, d'en admettre les dangers, grande lenteur pour enregistrer les nouveautés ;
- d'apprentissage : capacité réduite voire inexistante de toucher, de dessiner, de prendre ;
- d'attention : difficulté à soutenir l'attention, à écouter une visite guidée ;
- d'évaluation du temps : difficulté à être à l'heure, à se rendre à un rendez-vous
- de conceptualisation : difficulté à interpréter, lire des symboles non appris ;
- de la relation : faible contrôle de l'affectivité.

Les personnes déficientes mentales restent parfois dans une bulle et ne souhaitent pas être touchées tandis que, d'autres fois, elles sautent au cou et recherchent le contact physique ;

- de la décision : difficulté à faire des choix, besoin de stimulation, d'accompagnement pour aller jusqu'au bout des choses.
- Certaines ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture.

LES COMPENSATIONS

La première et la plus utile, la plus indispensable, est l'accompagnement humain

- Le public déficient mental a besoin d'un accompagnement humain patient, amical mais ferme quand il le faut.
- Le personnel doit être formé et sensibilisé à l'accueil de ces publics

La seconde repose sur l'adaptation des lieux

- Tout ce qui aura été mis en œuvre pour les déficiences sensorielles sera très utile au public déficient mental
- Mise en sécurité des lieux à risque : en général c'est utile aussi pour les enfants et les personnes âgées. Il s'agit de neutraliser les plans d'eau, les pentes très raides, les ravins, etc.
- Mise en œuvre d'une signalétique claire, simple, non conceptuelle.

DÉFICIENCE MENTALE attitudes

LES ATTITUDES D'ACCUEIL

- Il faut toujours s'adresser à la personne elle-même.
- Il est facile d'écrire qu'il suffit d'être naturel (pourtant c'est la recette première!) moins facile de le faire car on est piégé par nos peurs, nos appréhensions, nos préjugés. Le handicap mental n'est pas contagieux, souvent le seul risque que l'on prend est de vivre un immense instant de joie et de bonne humeur, ou encore de vibrer d'émotion.
- Les qualités d'accueil à déployer sont les mêmes qu'avec tous les publics, c'est-à-dire : être attentif, disponible, patient, faire preuve d'une présence chaleureuse et d'une écoute attentive. L'attitude majeure pour accueillir est la même que pour tout le monde, à savoir : sourire !
- Il est important d'éviter le sentiment de pitié car cela ne permet pas un vrai échange. La personne handicapée mentale est une personne avec son caractère, ses goûts, ses aspirations. Elle a besoin de contacts fraternels et chaleureux plus que de pitié.

- Dans la plupart des situations délicates, c'est le bon sens qui sauve. Posez-vous toujours la question : que ferais-je dans une même situation avec une personne valide, avec un enfant, avec un ado ?

LES ATTITUDES DE MÉDIATION

- La personne handicapée mentale a des difficultés pour se repérer et peut développer des peurs dans un lieu inconnu. La première des attitudes est donc, toujours, de rassurer, d'expliquer où l'on est, ce que l'on va faire, en vérifiant que l'on a été compris.
- En cours de balade ou d'animation, s'il faut prendre le bras ou toucher la personne, toujours le lui annoncer – voire parfois, lui demander si elle est d'accord.
- Il conviendra de préparer la balade avec l'encadrement : s'adapter au rythme et aussi aux goûts des personnes.
- Dans l'expression orale, il ne faut jamais infantiliser en prenant un ton mielleux. Il faut s'exprimer simplement, distinctement, clairement en utilisant un vocabulaire simple en évitant les longues explications.
- N'ayez jamais de préjugés sur le niveau intellectuel de ce public : il se peut qu'une personne autiste, passionnée par le sujet que vous abordez, vous surprenne par son savoir, ses questions, ses remarques.
- Si vous posez des questions, laissez à la personne plus de temps pour réagir, pour s'exprimer.
- Utilisez systématiquement le mode affirmatif (pas de peut-être).
- N'hésitez jamais à reformuler, parfois à répéter.
- Dans la grande majorité des cas, les personnes seront accompagnées, vous devez vous positionner en partenaire des accompagnants (famille, éducateurs, animateurs). N'hésitez jamais à faire appel à l'éducateur, à la famille pour mieux comprendre.

À mettre dans sa malle pédagogique

- Du papier, des crayons, des feutres de couleur, etc.
- Les éléments tactiles de la malle « déficience visuelle »
- Les cartes et pictogrammes de la malle « déficience auditive »

SIGNALÉTIQUE

Que ce soit pour réaliser des panneaux d'une exposition, un dépliant simplifié pour les publics en situation de handicap, les cartels, les panneaux d'information sur le site, etc., il convient d'appliquer les grands principes de lisibilité. La loi du 11 février 2005, dans son article sur l'égalité face à l'information a rappelé ces principes.

La loi nous parle de trois niveaux d'approche de l'information

1 VISIBILITÉ

→ le panneau, l'affiche, le cartel, le panneau directionnel est-il visible ? Est-ce que tout le monde voit qu'il y a quelque chose à regarder, à lire, à déchiffrer ? Les outils qui correspondent à cette notion de visibilité sont des outils de contraste des couleurs entre le support et l'objet, d'éclairage et de positionnement.

Les informations doivent être regroupées.

Les supports d'information doivent :

- Etre contrastés par rapport à leur environnement immédiat ;
 - Permettre une vision et une lecture en position « debout » comme en position « assis » ;
 - Etre choisis, positionnés et orientés de façon à éviter tout effet d'éblouissement, de reflet ou de contre-jour dû à l'éclairage naturel ou artificiel.
- S'ils sont situés à une hauteur inférieure à 2,20 m, permettre à une personne malvoyante de s'approcher à moins de 1 mètre.

2 LISIBILITÉ

→ ce qui est sur le panneau, l'affiche, le cartel est-il lisible ? Est-ce que tout le monde peut accéder au contenu du support ? Les outils correspondant à la lisibilité sont des outils de choix de police, de taille de caractère et de contraste de couleur entre le fond et l'écrit ou l'image.

Les informations sur ces supports doivent :

- Etre fortement contrastées par rapport au fond du support ;

- La hauteur des caractères doit être proportionnée aux circonstances : elle dépend notamment de l'importance de l'information délivrée, des dimensions du local et de la distance de lecture de référence fixée par le maître d'ouvrage en fonction de ces éléments.

Lorsque les informations ne peuvent être fournies aux usagers sur un autre support, la hauteur des caractères d'écriture ne peut, en aucun cas, être inférieure à :

- 15 mm pour les éléments de signalisation et d'information relatifs à l'orientation
- 4,5 mm sinon

3 COMPRÉHENSION

→ ce qui est écrit sur le panneau est-il compréhensible par tout le monde ? Les outils correspondant à la compréhension sont des outils de choix des mots, de doublage des mots par des pictogrammes.

- La signalisation doit recourir autant que possible à des icônes ou à des pictogrammes.
- Lorsqu'ils existent, le recours aux pictogrammes normalisés s'impose.

LA NOTION DE CONTRASTE DES COULEURS

Outre la voie scientifique qui mesure le taux de réflexion des couleurs et qui stipule que l'on considère que deux couleurs sont contrastées lorsque la différence de leurs taux de réflexion respectifs est égale ou supérieure à 70 %, il existe des règles de lisibilité.

Les meilleures visibilités éloignées (exposition, panneaux indicateurs)

- Noir sur jaune
- Jaune sur noir
- Noir sur blanc
- Blanc sur noir
- Rouge sur blanc
- Vert foncé sur blanc

Les meilleures visibilités proches (cartels, étiquettes indicatives, affichettes)

- Noir sur ivoire
- Vert sur ivoire
- Noir sur orange
- Orange sur noir
- Vert sur blanc

Les alliances à ne jamais faire (correspondent à des situations de daltonisme ou autres situations de basse vision)

- Noir et bleu
- Rouge et vert
- Orange et jaune
- Rouge et gris
- Orange et marron

LA NOTION D'ÉBLOUISSEMENT

1 LA MAÎTRISE DE LA LUMIÈRE

- Bien penser à éclairer ce qui est à voir et à regarder
- Dans la nature, on tiendra compte des contre-jours, réverbération et éclats solaires potentiels pour fixer les panneaux indicateurs,

apposer les cartels, choisir les lieux d'implantation des panneaux en entrée de site

2 LE SUPPORT LUI-MÊME

- Eviter la plastification brillante, opter pour un fini mat et sans reflet

LES ÉLÉMENTS DE LISIBILITÉ D'UN ÉCRIT

1 LE CHOIX DE LA POLICE

→ Optez pour une police droite, sans empattement, des caractères simples et réguliers.

Exemple : Arial, Helvetica, Tahoma, Verdana, Century Gothic, Calibri...

2 L'ESPACEMENT ENTRE LES LETTRES

→ Certaines polices sont très lisibles mais l'espacement entre les lettres est tellement étroit que la lecture s'avère difficile ou fatigante. Il convient donc, dans certains cas, d'étendre l'espace entre les lettres de 1 ou 2 points.

3 LA TAILLE DE L'INTERLIGNE

→ Pour une lisibilité optimale, il est conseillé de choisir un interlignage de 1.5

4 LA TAILLE DU CORPS

→ Celui-ci diffère selon l'usage, selon la distance à laquelle se trouvera le lecteur (cf. paragraphe suivant)

NOTION DE TAILLE DE CARACTÈRE

Une petite règle: distance de lecture en mètres / 30 = hauteur du caractère en millimètres

Ce qui donne, par exemple

LECTURE PROCHE		LECTURE ÉLOIGNÉE	
D (distance de lecture) H (hauteur de la lettre)		D (distance de lecture) H (hauteur de la lettre)	
D = 0,45 m	H = 15 mm	D = 4,50 m	H = 150 mm
D = 1,50 m	H = 50 mm	D = 6 m	H = 200 mm
D = 2,15 m	H = 75 mm	D = 10 m	H = 333mm

Pour un texte en grands caractères remis à une personne amblyope, il est conseillé d'utiliser une police de type Arial en corps 16

LES PICTOGRAMMES

C'est sans nul doute le sujet le plus complexe car bon nombre de pictogrammes sont utilisés sur les sites.



Une règle

- toujours utiliser les pictogrammes normés en premier. Ce sont les symboles du code de la route, des cartes routières,

des sentiers de Grande Randonnée.

- Lorsqu'il n'existe pas de pictogramme officiel ou normé, il convient d'opter pour un symbole que tout le monde comprendra, parfois,

il est plus facile de choisir une photo ou un dessin figuratif. Lorsque l'on utilise des pictogrammes propres à un site ou à une activité, il faut impérativement prévoir une légende.

LA MALLE PÉDAGOGIQUE

Pour bien accueillir le public en général, et le public handicapé en particulier, il convient d'avoir à sa disposition une foule d'outils dont on pourra se servir en fonction des situations et des publics.

Ceux d'entre vous qui accueillent des classes de découverte savent cela et ont déjà emmagasiné des tas de « petits bazars » qui accompagnent la pédagogie.

L'objectif de cette fiche est d'ouvrir l'esprit et non pas de donner une recette. Certains éléments conviendront à tel ou tel site, alors qu'ils seront inutiles sur un autre lieu.

1 Des éléments qui tiennent plus du bricolage que de la médiation environnementale

- ficelle, élastiques, fil de fer souple, ciseaux, cutter
- papier, cartons, petits sachets (en plastique, en papier)
- quelques feuilles d'essuie-tout, petits chiffons
- boîtes diverses (en plastique transparent, en bois, en carton, boîtes à fromage)
- crayons, feutres
- loupes, jumelles
- tablettes
- paires de gants...

2 Des éléments liés au site et à ce qu'il faut faire découvrir aux visiteurs

- Coquillages de diverses tailles et formes
- Divers types de pierre que l'on trouve sur le site
- Herbarium avec capacité de toucher les espèces
- Moulage d'animaux, de traces, d'empreintes
- Peluches représentatives des espèces présentes sur le site
- Appeaux représentatifs des cris d'oiseaux présents sur le site
- Puzzle
- Images, cartes représentant la faune et la flore
- Texte en grands caractères
- Texte en braille
- Boucle magnétique
- Parabole amplificatrice de son...